



CANADIAN  
NUCLEAR  
WORKERS COUNCIL  
www.cnwc-cctn.ca

# Le Travailleur canadien du nucléaire

Une publication du Conseil canadien des travailleurs du nucléaire Février 2010

## Le mot du Président

« Les syndicats gagneront-ils gros à prendre le train vert » ?



Les politiciens de tous bords élèvent l'énergie verte au rang de providence de notre économie et de notre environnement mondial. Développer notamment la production d'énergie éolienne et solaire est promue comme étant l'un des meilleurs moyens de créer des dizaines de milliers de nouveaux emplois durables tout en réduisant considérablement les émissions de gaz à effet de serre. En effet, les gouvernements investissent des milliards de

dollars dans l'énergie verte. Rien d'étonnant que l'ensemble des impulsions vertes des Etats-Unis de 50 G\$ ait des syndicats tels que l'IBEW (Fraternité internationale des ouvriers en électricité) et les U.S. Steelworkers (métallurgistes unis) qui se protègent et rejoignent le "train vert". Cependant ce qui manque à toute cette hyperbole est la preuve que de tels investissements sont pertinents.

Trois rapports européens de 2009 montrent que les investissements verts ne tiennent pas toujours parole comme promis. Une étude espagnole a conclu que chaque emploi de l'industrie éolienne coûte bien plus de 1 million de dollars américains et que chaque mégawatt « vert » installé élimine 5,28 emplois en moyenne dans d'autres domaines de l'économie. Le centre d'études politiques du Danemark a également conclu que chaque emploi « vert » était soutenu par des subventions de 90 000 à 140 000 dollars américains par an, l'équivalent de 175 à 250% du revenu moyen d'un ouvrier dans l'industrie de transformation. La troisième étude menée par un institut économique allemand définissait les estimations d'emplois « verts » de manière optimiste sans prise en compte d'impacts négatifs tels que « des pertes d'emplois en raison de la production conventionnelle submergée, des impacts indirects sur les industries en amont, des pertes d'emplois, la perte du pouvoir d'achat des consommateurs due aux tarifs plus élevés de l'électricité et la diversion des fonds en provenance d'investissements potentiellement plus rentables. »

Les résultats de la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont tout autant gênants. Contrairement aux déclarations impressionnantes des cinq dernières années, la production éolienne du Danemark a subvenu en moyenne seulement de 9,7 pour cent aux besoins en consommation électrique du pays. En effet, la plupart de ce que le Danemark ne peut utiliser est exporté dans les pays voisins à des prix largement subventionnés par les consommateurs danois. Paradoxalement, cette énergie éolienne exportée n'économise pas la consommation de combustibles fossiles ou les émissions de CO<sub>2</sub> au Danemark et supplante largement la production hydroélectrique et nucléaire carboneutres en Norvège et en Suède. En Allemagne, les coûts de réduction de CO<sub>2</sub> associés à l'énergie solaire et éolienne sont estimés être sensiblement plus élevés que le prix actuel des certificats d'échange de quotas d'émission.

Récemment, le premier ministre de l'Ontario a annoncé un accord en énergie verte de plus de 7 milliards de dollars avec un consortium sud-coréen pour 2 500 MW de nouvelle production d'énergie éolienne et solaire. L'accord promet 16 000 emplois et est glorifié comme étant le début d'une nouvelle économie verte pour l'Ontario. Les critiques déclarent que seulement 2 500 emplois

permanents seront créés et à un coût élevé. D'autres se demandent comment ce consortium, un nouveau venu dans la production d'énergie renouvelable, garantira que l'Ontario peut faire concurrence aux dix principaux acteurs les mieux établis des domaines de l'énergie éolienne et solaire qui contrôlent déjà plus de quatre-vingt pour cent du marché mondial. A ne pas oublier, nos voisins du Michigan et de New York qui veulent également une « industrie verte » ou encore la récente mentalité « Buy America ».

De nombreuses preuves montrent explicitement que des investissements de 7 milliards de dollars pour construire de nouveaux réacteurs CANDU apportent encore bien plus. Le plus troublant est que nos élus ignorent la technologie « made-in-Canada » éprouvée qui peut fournir de réels emplois hautement rémunérés et durables, une croissance économique et des avantages environnementaux. En outre, le rôle du Canada en tant que leader en technologie nucléaire serait assuré.

## Le commissaire à l'environnement de l'Ontario signale les risques dans le plan climatique de la province

Le rapport annuel de progression des gaz à effet de serre pour 2008/2009 produit par le commissaire à l'environnement de l'Ontario a soulevé d'intéressantes préoccupations sur « Ontario vert : le plan d'action contre le changement climatique » de l'Ontario. Le rapport du commissaire à l'environnement a constaté que le secteur de l'électricité était responsable de 17 pour cent des émissions de gaz à effet de serre de la province. Le secteur représente l'unique plus grand participant aux objectifs de réduction de 2014 et 2020 du gouvernement.

Le rapport fait référence à la suspension par le gouvernement du processus d'acquisition nucléaire pour le remplacement de deux réacteurs à Darlington. Le rapport indiquait explicitement :

« Tandis qu'il fait preuve d'engagement continu pour moderniser la flotte nucléaire de l'Ontario et ainsi conserver le nucléaire comme élément clé de ses productions diverses, le gouvernement a déterminé que seule l'offre d'Énergie Atomique du Canada Limitée (EACL) sur les trois faites répondait aux critères et aux objectifs du gouvernement. » Ce sont les inquiétudes au sujet des prix cotés et l'incertitude autour de l'avenir de l'EACL qui ont mené à sa suspension.

Un récent rapport d'évaluation de marché a prévu à seulement plus de 10 000 MW entre 2008 et 2016 les demandes de capacité à court terme de l'Integrated Power System Plan de la Commission d'énergie de l'Ontario. Le gouvernement a initialement supposé que seul un quart de cette nouvelle capacité proviendrait du gaz naturel dont les émissions ont été prises en compte dans ses prévisions de GES, selon les suppositions du commissaire à l'environnement de l'Ontario. Cependant, basé sur les problèmes de coûts nucléaires mentionnés plus haut, il y a une possibilité indéniable que seule une portion de la nouvelle capacité nucléaire planifiée sera produite un jour. Le rapport avertit que les deux tiers de ce développement de capacité devront probablement être complétés par le gaz naturel. Par conséquent, le gouvernement de l'Ontario devrait confirmer que son scénario de contribution du gaz naturel, bien plus élevée qu'initialement prévue, a été pris en compte dans les prévisions des futures émissions de GES de l'Ontario. »

À suivre...

## La traction de Bruce Power

Le 17 décembre 2009, le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé son orientation stratégique sur le développement d'uranium en réponse aux recommandations de l'Uranium Development Partnership (UDP). Cette déclaration reporte la proposition de Bruce Power de produire 1000 MW d'énergie nucléaire dans cette province.

L'UDP établie par le gouvernement s'est vue remettre un mandat pour identifier, évaluer et faire des recommandations sur les opportunités de la Saskatchewan pour l'industrie d'uranium de la province. Le partenariat composé de 12 membres incluait des représentants de l'Université de Saskatchewan et de l'Université de Regina, de municipalités urbaines et rurales, d'entreprises, de syndicats, des Premières Nations, de la communauté environnementale et de l'industrie nucléaire du Canada. Suite aux vastes consultations publiques, le partenariat a soumis un rapport final au gouvernement en mars 2009.

Lors de son discours, le ministre de l'Énergie de la Saskatchewan, Bill Boyd, a déclaré que le gouvernement ne soutenait en ce moment ni la recommandation de l'UDP visant à accélérer les plans en faveur de l'énergie nucléaire, ni la proposition de Bruce Power de Novembre 2008 en faveur d'une centrale à grande échelle dans la Saskatchewan. Boyd a indiqué que la province considérera toutes les options d'énergie. En tant qu'élément de cette stratégie, SaskPower a été orienté de manière à inclure du nucléaire dans la gamme d'options d'énergie disponibles pour une capacité de production de charge de base à moyen et long terme après 2020.

Le ministre a remercié la prévoyance, l'engagement et la confiance de Bruce Power pour l'économie de la Saskatchewan. Il a également encouragé l'entreprise à « envisager de travailler avec l'industrie et le gouvernement sur d'éventuelles opportunités provenant de la recherche de conceptions de réacteurs innovants à implémenter après 2020 et de concert avec la stratégie électrique de SaskPower. »



Duncan Hawthorne,  
Gracieuseté de Bruce Power

Lors de récentes sessions pour les projets de redémarrage des unités 1 et 2 de Bruce, le personnel et les entrepreneurs, Duncan Hawthorne, le président et directeur général de Bruce Power, a insisté sur l'importance de montrer une « traction » continue. Des progrès considérables ont été faits dans tous les domaines, notamment en termes de respect des échéances et de quantité de travail accomplie. Au cours des six prochains mois, les efforts seront principalement concentrés sur le rétablissement des systèmes de production d'énergie. D'ici fin 2010, il est prévu que la majeure partie des travaux du réacteur et du turbogénérateur sera achevée. Les préparations de mise en service des générateurs de vapeur et de retrait des cloisons isolant les unités 1 et 2 du système de confinement commun de la centrale devraient être en bonne voie de réalisation.

Il a été rappelé au personnel du projet que les prochains projets de réfection dépendent de la performance des unités 1 et 2. Duncan Hawthorne a résumé le défi en déclarant que la réfection des prochaines six unités demanderait 12 G\$ supplémentaires à une période où le marché est en récession, la masse monétaire est limitée, la baisse de la demande est tombée à deux mille mégawatts et au moment où la décision de réfection doit être prise. Ceci constitue un élan continu sur le projet de redémarrage qui montre aux investisseurs que l'entreprise est digne de confiance pour la livraison.

## Nouveau contrat pour le Nouveau-Brunswick

Une large opposition publique a engendré des changements considérables dans l'entente Énergie Nouveau-Brunswick/Hydro-Québec exposée précédemment dans le bulletin d'information de CCTN de décembre. Le 20 janvier 2010, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Shawn Graham, a annoncé la révision de l'entente à Fredericton.

La province va conserver la possession et le contrôle d'Énergie NB Transco et Énergie NB Holdco. Cette dernière fournit une orientation, une gouvernance et un soutien stratégiques aux filiales. Le gestionnaire de réseau du Nouveau-Brunswick va continuer à opérer en tant qu'agence indépendante.

La nouvelle transaction évaluée à 3,2 milliards de dollars (G\$), comparée à l'entente précédente de 4,75 G\$, verra Hydro-Québec acquérir la majorité des actifs de production d'Énergie NB pour 1,8 G\$. Ces actifs comprennent sept centrales hydroélectriques, deux centrales thermiques situées dans le réseau principal et des droits de transmission fermes associés aux actifs de production acquis, impliquant 670 MW de droits de transmission avec la Nouvelle Angleterre. Énergie NB va continuer à exploiter les centrales thermiques de Belledune et Coleson Cove dans le cadre d'un accord contractuel avec Hydro-Québec.

Hydro-Québec va également acheter la centrale nucléaire Point Lepreau, une fois la réfection complétée, pour 1,4 milliards de dollars vers le début du mois de janvier 2011. Seulement quelques jours avant l'annonce de la nouvelle entente, le ministre de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, Jack Keir, a évoqué que la province pourrait poursuivre l'EACL en justice pour couvrir les coûts en énergie de remplacement causés par les retards de réfection. Les rapports de presse suggéraient que les coûts de remplacement d'énergie pourraient s'élever à 400 millions de dollars si le Nouveau Brunswick était incapable de sceller un accord avec Hydro-Québec.

Deux tiers des employés continueront de travailler pour Énergie NB. On s'attend à ce que les 3,2 G\$ versés pour les actifs soient suffisants pour retirer la dette liée aux actifs de production d'Énergie NP. Les revenus du réseau de transmission et de distribution couvriront le reste. Hydro-Québec agira en tant que grossiste avec quatorze térawattheures d'électricité fournie à Énergie NB en accord avec les termes d'un contrat d'énergie à long terme. Cette énergie coûtera 7,35 cent par kilowattheure pendant les cinq premières années. Les clients industriels recevront la plus grande rupture de prix. Il est prévu que la transaction se termine le ou aux environs du 31 mars 2010.

« Ignorée pendant de nombreuses années, l'énergie nucléaire est de retour avec une vengeance. Les inquiétudes quant à la sécurité de l'énergie, aux prix des combustibles fossiles, à l'environnement et à la prévisibilité des prix de l'électricité l'ont replacée sur le devant de la scène et lui ont fait gagner les faveurs politiques. Le programme nucléaire passé de la Grande-Bretagne n'a pas été aidé par le fait que parmi les 19 réacteurs construits, 15 étaient de conceptions différentes. Les programmes équivalents pour la France sont entre-temps de 58 et 3. Donc c'est peut-être pour cette raison ou pour une autre que nous ne devrions pas être surpris que les entreprises qui ont les ressources financières, la force du bilan, la diversité du portefeuille et les compétences de fournir un programme de construction nucléaire au Royaume-Uni - EDF, EON, RWE, Gaz de France, Iberdrola et peut-être même Centrica et Vattenfall – sont presque toutes étrangères. »

*De « Assurer notre avenir en énergie : pourquoi et comment procéder », par Dan Lewis, Economic Policy Centre, Londres, Royaume-Uni, Décembre 2009*

## Cameco à la conquête du nord

Pendant de nombreuses années, Cameco a entrepris de vastes consultations auprès des communautés du nord pour développer une meilleure compréhension de leurs préoccupations et aspirations. En fin d'année passée, le personnel de Cameco a poursuivi cette pratique avec une tournée auprès des communautés du nord de la Saskatchewan. Leur objectif premier consistait à les informer sur les opérations minières actuelles et sur les projets d'exploration pour le programme d'hiver de 2010.

Les communautés visitées pendant la tournée incluaient : La Ronge/Air Ronge, Pinehouse Lake, Patuanak, Buffalo Narrows, Île-à-la-Croix, Beauval, Fond du Lac, Stony Rapids et Blake Lake. Les conditions météorologiques ont forcé l'annulation de l'arrêt à Wollaston Lake.

Un certain nombre de présentations spéciales ont été faites. À Fond du Lac, tous les employés de la communauté travaillant pour Cameco et ses entrepreneurs ont été reconnus dans une présentation spéciale. Le vice-président de Cameco chargé de la responsabilité sociale et le chef de la fédération des nations indiennes de la Saskatchewan récemment élu ont tous deux participé à ces présentations.

Un autre événement digne d'intérêt impliquait des dons collectifs de la part de Athabasca Working Group (AWG) pour un nouveau projet d'aréna et une aire de jeux d'été alloués au chef Napoléon Mercredi de la Première Nation Denesuline de Fond-du-Lac. L'AWG établi par Cameco en 1993 représente : les communautés du Bassin d'Athabasca, la nation Denesuline de Black Lake, les Denesulines de Fond-du-Lac, les Denesulines du Lac Hatchet, les communautés de Camsell Portage, Uranium City et Woolaston Lake et le Northern Hamlet of Stony Rapids. AREVA Resources Inc. est également membre. Des fonds sont allés à Black Lake pour les étapes de projet d'un centre de traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie, une première pour les communautés du Bassin d'Athabasca.

Le 17 décembre 2009, Cameco a annoncé que l'assèchement et les travaux correctifs menés dans le puits du projet de Cigar Lake se déroulent comme prévu. Les équipes ont fait une rentrée dans le puits principal en toute sécurité le 12 novembre. Les efforts continuent d'être concentrés sur la rénovation du puits principal, à présent effectuée aux deux tiers. Le niveau d'eau dans le puits principal a été abaissé par pompage à 475 mètres. En fonction de l'état de la mine, l'assèchement et les travaux visant à sécuriser les ouvrages de développement souterrain devraient être achevés entre avril et octobre 2010. Un rapport technique attendu pour la fin du premier trimestre inclura un délai jusqu'au démarrage de la production ainsi qu'une estimation à jour des coûts en capital.



Gracieuseté de Cameco

## Darlington « nouveau et ancien »



Gracieuseté de OPG

Le 15 décembre 2009, la commission d'examen conjoint (CEC) pour le nouveau projet nucléaire de Darlington a tenu une session technique à Ottawa. La commission a demandé une session d'une demie journée pour s'informer sur les technologies des trois réacteurs qui pourraient faire fonctionner les centrales proposées : ACR-1000 d'Énergie Atomique du Canada, Areva, AP-1000 d'EPR design et Westinghouse. La commission s'intéressait notamment aux caractéristiques principales de conception, aux systèmes de sécurité clés et aux différences et similarités clés entre les technologies. Ils ont également demandé des informations sur les options de refroidissement et le programme de gestion des déchets. Trois présentations ont été faites par le personnel d'Ontario Power Generation.

Les comparaisons des technologies étaient de haut niveau et se concentraient sur la production d'énergie, la technologie de l'enveloppe de pression, les approches de mitigation des accidents graves et l'empreinte de base de chaque technologie. Des informations sur quatre options de refroidissement, y compris les tours de refroidissement, étaient fournies lors de la seconde présentation. La troisième présentation d'OPG décrivait l'approche actuelle de l'entreprise sur le combustible irradié et les autres déchets et sur le déclassement.

Une webémission des procédures est disponible sur le site de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale accompagnée d'une transcription des procédures. Les trois présentations d'OPG

n'ont pas encore été postées.

Les 25 et 26 janvier 2010, la CEC s'est rassemblée pour revoir une liste de 120 demandes d'informations. Ces demandes ont été reçues par les départements et agences fédéraux. La prochaine réunion de la CEC se tiendra les 15 et 16 mars avec la prochaine échéance de demande d'information fixée au 2 mars. L'étape de révision de l'étude sur l'impact environnemental pour ce projet est programmée au 17 mai 2010.

Le personnel d'OPG s'est vu occupé jusqu'à Noël par les conséquences sur l'environnement, et sur le lac Ontario, d'une fuite accidentelle d'eau légère déminéralisée contenant du tritium et de l'hydrazine, survenue à la centrale de Darlington. La première notification à la presse publique a été envoyée après l'incident, le 21 décembre 2009. Trois mises à jour ont été publiées le 22, deux le 23 et la dernière le 24 décembre. La mise à jour finale a indiqué que des « tests effectués sur des échantillons d'eau prélevée dans les stations locales de production d'eau potable affichent toujours des taux normaux de tritium inférieurs à 1 pour cent de la limite réglementaire et correspondant aux activités opérationnelles normales. » La dernière mise à jour a indiqué que les tests seraient poursuivis dans les stations locales de production d'eau potable.

### Bref rappel...

« L'avenir de la renaissance du nucléaire au Canada ? »

- Les nouvelles constructions de Bruce et Nanticoke (Ontario) - annulées
- Nouvelle construction à Darlington – suspendue ?
- Darlington – prolongation de la durée de vie / réfection ?
- Pickering – réfection ?
- Point Lepreau 2... ?
- Saskatchewan – nouvelle construction... ?
- Alberta – nouvelle construction... ?

*Présentation par la CCSN au congrès ALARA nord-américain ISOE 2010/EPRI conférence de radioprotection, 11 janvier 2010, Fort Lauderdale, Floride.*



## En bref...

### Un nouveau ministre fédéral pour le dossier nucléaire du Canada

Le 19 Janvier 2010, le premier ministre Harper a annoncé un remaniement ministériel. Christian Paradis, député de Mégantic-L'Érable au Québec devient le nouveau ministre des ressources



*L'honorable Christian Paradis*

naturelles. Son prédécesseur, Lisa Raitt, prendra les fonctions de ministre du Travail. M. Paradis a d'abord été élu à la Chambre des communes en 2006 et a été réélu en 2008. Il a été nommé secrétaire d'État (Agriculture) et ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux en juin 2008. Également membre du Comité législatif sur le projet de loi C-30, la Loi canadienne sur la qualité de l'air, il a siégé aux comités de l'Environnement et de la Sécurité énergétique et a en outre été membre suppléant du Conseil du Trésor.

### Accord signé sur la cybersécurité des centrales nucléaires

La Commission américaine de la réglementation nucléaire (NRC) et le North American Electric Reliability Corporation (NERC), chargée de la fiabilité du réseau électrique nord-américain, ont signé, le 11 janvier, un protocole d'entente sur la surveillance de la cybersécurité dans les centrales nucléaires des États-Unis.

Ce protocole entend assurer la protection de la sûreté de la centrale et la fiabilité du réseau de production et de transport. Les responsabilités du NRC pour l'inspection d'actifs numériques qui peut affecter la sûreté, la sécurité et l'état de préparation pour les cas d'urgence dans les centrales ainsi que l'application de la conformité avec les nécessités de cybersécurité ont été clarifiées. NERC est responsable de l'inspection des actifs numériques qui peut affecter la continuité électrique, et de l'application de la conformité de ces actifs. NRC et NERC ont convenu de partager les informations et de consulter et coordonner l'ampleur faisable des processus

d'inspection et des processus d'audit, de minimiser tout effet défavorable potentiel des actions de conformité d'une organisation ou des directives sur le mandat de l'autre organisation.

### Corée du Sud s'engage à être le principal exportateur de réacteurs

Le ministre sud-coréen de l'Économie et de la Connaissance a déclaré le 13 janvier dernier avoir une stratégie en place pour devenir l'une des trois plus grandes puissances en énergie atomique du monde. Une partie de cette stratégie consisterait à exporter 80 réacteurs nucléaires d'ici à 2030. Six jours plus tard, les Émirats Arabes Unis annonçaient que le contrat pour quatre réacteurs APR-1400 d'une valeur de 20 Milliards de dollars américains avait été octroyé à la Corée du Sud plutôt qu'au consortium français dirigé par Areva.

Ceci implique la « personnalisation » des stratégies d'exportation afin de répondre aux besoins individuels de chaque pays, l'acquisition d'une complète autosuffisance technologique qui pourrait soutenir la compétitivité, la formation d'un plus grand nombre d'ingénieurs et la mise en place d'un approvisionnement régulier en combustible.

### SNC-Lavalin Nuclear obtient un contrat avec les États-Unis

Le 8 Janvier, SNC-Lavalin a annoncé la signature d'un contrat avec Xcel Energy pour le remplacement des générateurs de vapeur de l'Unité #2 de la centrale nucléaire de Prairie Island (PINGP) à Welch, au Minnesota.

Une fois que les approbations gouvernementales seront obtenues pour la prorogation de la licence et l'augmentation de la capacité de production, de nouveaux générateurs de vapeur à capacité accrue remplaceront les unités existantes en service depuis 1974. SNC-Lavalin Nucléaire (États-Unis) avait préalablement mené l'étude sur le retrait de générateurs de vapeur pour PINGP. SNC-Lavalin Nucléaire (É.-U.) doit fournir les services de conception,

d'ingénierie, de fabrication, d'installation et de construction du matériel et des marchandises nécessaires. Ceci inclut l'isolation, les modifications à la structure et à la tuyauterie, l'instrumentation et les contrôles, et les systèmes électriques. Les activités d'ingénierie et d'approvisionnement sont en cours. Les travaux devraient commencer au cours du prochain arrêt en 2011 et les nouveaux générateurs de vapeur seront installés pendant la période d'arrêt prévue pour la fin 2013.



*Prairie Island, Gracieuseté de Xcel Energy*

### Le Gouvernement du Canada invite les investisseurs à soumettre des propositions pour la Division Réacteurs de l'EACL

La prochaine étape de restructuration d'Énergie Atomique du Canada Limitée (EACL) consiste en l'invitation lancée par le gouvernement du Canada auprès des investisseurs à soumettre des propositions pour la division commerciale des réacteurs CANDU de l'EACL.

La révision approfondie de l'EACL lancée en Novembre 2007 était axée sur trois objectifs principaux :

- Assurer le nucléaire aux Canadiens comme une option en énergie sûre, fiable et économique ;
- Les coûts du gouvernement sont contrôlés tandis que le retour sur investissement des contribuables est maximisé et
- l'Industrie nucléaire du Canada est positionnée de manière à saisir les opportunités nationales et internationales.

Un résumé des investissements de CANDU Inc., préparé par Rothschild, est disponible sur le site de RNCAN. Les propositions des investisseurs doivent être soumises à N.M. Rothschild & Fils. Chaque proposition sera évaluée sur les trois objectifs susmentionnés. Aucune échéance pour le processus n'a été fixée.

### LE TRAVAILLEUR CANADIEN DU NUCLÉAIRE

est publié quatre fois par an par le Conseil canadien des travailleurs du nucléaire, 244 Eglinton Avenue East, Toronto, Ontario M4P 1K2.

TÉL.: 416-725-5776

TÉLÉC.: 416-481-7115

Courriel: [dshier@pwu.ca](mailto:dshier@pwu.ca)

Faites parvenir vos articles à l'adresse ci-dessus.

ÉDITEUR : David Shier

ÉDITORIALISTE EN CHEF : Paul Newall

Traduction: WordPro GT

([www.wordpro-translations.com](http://www.wordpro-translations.com))

Le Conseil canadien des travailleurs du nucléaire (CCTN) est une organisation de travailleurs et travailleuses représentés par des syndicats de divers secteurs de l'industrie nucléaire canadienne y compris de l'extraction minière, du traitement du combustible, des centrales nucléaires, de la production de radio-isotopes pour les besoins médicaux et industriels, et de la recherche nucléaire.

### Les syndicats membres du Conseil sont les suivants:

SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE • CHALK RIVER TECHNICIANS AND TECHNOLOGISTS UNION • LE SYNDICAT CANADIEN DES COMMUNICATIONS, DE L'ÉNERGIE ET DU PAPIER • CANADIAN AUTO WORKERS UNION • SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC • ASSOCIATION INTERNATIONALE DES POMPIERS • ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MACHINISTES ET DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE L'AÉROSPATIALE • INTERNATIONAL BROTHERHOOD OF ELECTRICAL WORKERS • SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE • INSTITUT PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE • ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA • SOCIETY OF PROFESSIONAL ENGINEERS & ASSOCIATES • SYNDICAT DES MÉTALLOS